

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LUNDI, LE 7 MAI 2018 À 20 HEURES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
JEAN-GUY-POIRIER.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque, de même que les conseillers Richard Bourdages, Pier-Olivier Bujold, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est absent : Le conseiller Pierre Sarrazin.

La directrice générale, Nathalie Arsenault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2018-05-07-01 Ouverture de la séance

2018-05-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que l'ordre du jour soit adopté.

2018-05-07-03 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

Après lecture, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le procès-verbal de la séance du 9 avril 2018 soit adopté.

2018-05-07-04 Liste des déboursés du mois d'avril

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que cette liste au montant de 81 562,72 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2018-05-07-05 Correspondance (dons)

Société canadienne du cancer

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage qu'un don de 25 \$ soit versé à la Société canadienne du cancer dans le cadre du 10^e « Relais pour la vie » qui se tiendra du samedi 9 au dimanche 10 juin autour de la piste de la Pointe Taylor.

Gala des finissantes et finissants 2017-2018

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais que deux bourses de 200 \$ soient versées à une étudiante et un étudiant de Saint-Siméon pour souligner sa persévérance et ses efforts soutenus, et ce, lors du gala du 22 juin prochain.

Télévision communautaire TÉLÉVAG

Il est proposé par le conseiller Pier-Olivier Bujold de renouveler l'adhésion de la Municipalité à la télévision communautaire TÉLÉVAG pour un montant de 50 \$.

Droits et Recours Santé mentale GÎM

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages qu'un don de 50 \$ soit versé à cet organisme en guise de soutien.

Ces propositions sont toutes résolues à l'unanimité (des membres du Conseil).

**2018-05-07-06 Demande de dérogation mineure
(296, boulevard Perron Est)**

Le propriétaire désire construire en cour avant un garage isolé complémentaire à la résidence. Le garage aurait des murs d'une hauteur de 3,7 m et situé en grande partie dans la cour avant, alors que le règlement de zonage permet des murs d'une hauteur maximale de 3 m et doit être situé dans les cours latérales ou arrière.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE le garage ne sera pas visible de la rue;

CONSIDÉRANT QUE le terrain borde à la mer, donc le propriétaire considère cette cour comme arrière;

CONSIDÉRANT QUE le garage respectera la superficie maximale et la hauteur totale maximale;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire s'engage à respecter les exigences du cadre normatif;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 25 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 596 226 du cadastre du Québec.

**2018-05-07-07 Demande de dérogation mineure
(151, route Poirier)**

Le propriétaire désire construire un garage isolé ayant une superficie de 71,35 m² alors que le règlement de zonage permet une superficie maximale équivalente à 75 % de la superficie de la résidence en zone résidentielle, soit 53,72 m².

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est très grand et que le garage sera éloigné au fond du terrain, réduisant ainsi l'impact visuel;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale du garage n'excèdera pas la superficie totale de la maison;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 25 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 595 850 du cadastre du Québec.

**2018-05-07-08 Demande de dérogation mineure
(101, boulevard Perron Ouest)**

Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de régulariser un empiètement du bâtiment commercial dans la marge de recul arrière. Le bâtiment est situé à 6,12 m de la ligne arrière au lieu du minimum autorisé à 6,40 m. Permettre un agrandissement du bâtiment commercial à une distance de 0,6 m de la marge de recul latérale au lieu du minimum autorisé à 2,32 m.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins, puisque le terrain où sera situé l'agrandissement appartient au demandeur;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 25 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant les lots 5 595 783 et 6 099 738 du cadastre du Québec.

2018-05-07-09 Acceptation du Plan d'intervention 2017-2021

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a mandaté la firme Norda Stelo pour l'élaboration d'un plan d'intervention (PI) visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales (eau potable, eaux usées et pluviales);

ATTENDU le dépôt d'une version finale de ce document le 17 avril 2018;

ATTENDU l'accord de la Municipalité à cet effet.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pier-Olivier Bujold, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'adopter le plan d'intervention 2017-2021 tel que déposé par la firme Norda Stelo en avril 2018.

**2018-05-07-10 Plans et devis pour soumission - octroi du mandat
Réfection complète d'un tronçon de la rue Bélanger**

ATTENDU l'acceptation du Plan d'intervention 2017-2021;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de réaliser la réfection complète d'un tronçon de la rue Bélanger;

ATTENDU la nécessité d'avoir des plans et devis pour soumission (documents d'appel d'offres);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), de mandater la firme Norda Stelo pour la réalisation des plans et devis pour soumission pour ce projet. Ce mandat est donné selon les termes de la proposition soumise le 14 février 2018, au montant de 15 900 \$ (taxes en sus).

2018-05-07-11 Emplois d'été Canada 2018

ATTENDU l'approbation de la demande de financement soumise dans le cadre d'Emplois d'été Canada;

ATTENDU les documents requis dans le cadre de cette entente;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), de désigner madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de signataire pour tout documents relatifs à cette demande.

2018-05-07-12 Abrogation de la résolution 2018-03-05-09

ATTENDU la Loi sur la sécurité incendie adoptée en juin 2000;

ATTENDU le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal qui en découle;

ATTENDU la notion de clause grand-père (extrait S-3.4.r.1);

ATTENDU QUE pour ces raisons la Municipalité ne pouvait accepter la nomination de monsieur Robert Poirier à titre de chef du Service incendie.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'abroger la résolution numéro 2018-03-05-09.

2018-05-07-13 Office municipal d'habitation – États financiers 2017

ATTENDU le dépôt des états financiers de l'OMH pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017;

Il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter ces états financiers, lesquels indiquent une participation municipale de l'ordre de 6 674 \$.

2018-05-07-14 Office municipal d'habitation – représentants

ATTENDU QUE l'échéance des mandats de madame Annie Lévesque et de messieurs Normand Poirier et Royal Poirier;

ATTENDU la volonté de ces derniers de poursuivre leur travail à titre de représentants de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que madame Annie Lévesque et messieurs Normand Poirier et Royal Poirier soient désignés à titre de représentants de la Municipalité sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon pour un mandat de trois ans.

2018-05-07-15 Adoption – Règlement 459-18 Relatif à la circulation des camions et véhicules outils

ATTENDU l'avis de motion préalablement donné à cet effet et de l'étude de son contenu par le Conseil;

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le Règlement 459-18 soit adopté.

**2018-05-07-16 Fonds de Développement des Territoires
Demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Siméon désire procéder à la réalisation d'une étude d'avant-projet pour la construction d'un nouveau bâtiment pour remplacer le chalet existant au centre Plein Air.

CONSIDÉRANT les démarches devant mener à la réalisation de ce projet;

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil),

QUE la Municipalité de Saint-Siméon dépose une demande d'aide financière à la MRC de Bonaventure dans le cadre du Fonds de Développement des Territoires et s'engage à assumer la mise de fonds nécessaire;

QUE la Municipalité désigne madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour agir à titre de signataire pour cette demande.

2018-05-07-17 Autres sujets

2018-05-07-17-01 Chevaliers de Colomb – remerciements

Le conseiller et Grand Chevalier, monsieur Stéphane-Alexandre Blais, remercie la population pour sa participation à la dernière campagne de financement qui s'est terminée le 6 mai 2018. L'objectif de 3 000 \$ a été légèrement dépassé pour un total de don de 3 200 \$.

2018-05-07-18 Période de questions

Les commentaires et questionnements soulevés concernent les dérogations mineures et les détails relatifs au poste de chef du service incendie.

Une douzaine de personnes étaient présentes.

2018-05-07-19 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Annie Lévesque propose la levée de la séance.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale